



## « Spécial statutaire »

Du haut de ces terrils, 20 ans d'action sociale locale au service des communes du Pas de Calais nous contemplant !

- Le mot de la Présidente
- L'actualité de l'UDCCAS 62
- Calendrier
- Formation



### Le mot de la Présidente

La fin de l'année se profile déjà et elle aura été d'une grande richesse pour notre union départementale.

Une année inédite puisque marquée par la mise en œuvre des conventions de partenariat avec le Conseil départemental et la CARSAT. Certes, ces deux acteurs institutionnels nous apportent un soutien financier mais cela implique pour notre Union de grandes responsabilités et une charge de travail importante, afin de respecter les objectifs fixés et les programmes d'actions coconstruits. De nombreux autres partenaires nous sollicitent : c'est un gage de reconnaissance et de confiance mais aussi une ouverture vers d'autres réalisations à assumer...

Une année de reprise de nos réunions territoriales (RSA, politiques du logement, services à domicile, résidences autonomie) qui sont à la fois un plaisir, fait de rencontres et de convivialité, mais aussi et surtout une source d'enrichissement partagé, nécessaire à l'accomplissement de nos missions, qu'il s'agisse de vous représenter et de défendre vos intérêts comme de vous conforter dans vos responsabilités.

Une année festive avec un 20ème anniversaire dignement célébré le 19 octobre et sur lequel nous reviendrons longuement.

Mais aussi une année de vigilance et d'inquiétude, au regard de la dégradation de la situation des familles et des personnes que nous accompagnons : nous sommes nombreux à constater ce double phénomène de fragilisation (impact psychologique de la crise sanitaire, phénomène d'isolement, repli sur soi, fracture numérique...) et de paupérisation (aggravation des situations financières, apparition de nouveaux publics, conséquences de la crise énergétique...).

Tous ces éléments nous obligent comme ils donnent tout son sens à l'action menée par notre Union départementale. Mais par essence, cette action doit être collective. Je l'ai portée seule pendant de longues années et, alors que notre Union s'engage résolument dans une phase de structuration et de développement, s'adjoint le concours de collaborateurs, s'engage sur des partenariats et envisage des projets d'envergure, il devient impérieux qu'elle puisse s'appuyer sur l'engagement de ses administrateurs. Une équipe de collaborateurs va se constituer courant 2023 et ils ne pourront travailler seuls. Il nous faut mettre en place de nouveaux modes de travail et d'organisation pour être plus efficaces et plus pertinents : je pense à des commissions thématiques, à des vice-présidences dédiées reposant sur un binôme élu(e)/collaborateur, à notre groupe « expert » constitué de directeurs, à un panel test de CCAS/CIAS pour réaliser des enquêtes flash, etc.

Notre Union est aujourd'hui à un tournant de son histoire. Sa place est incontestable depuis des années, son expertise est reconnue, l'importance de son réseau est acquise. Si nous ne voulons pas rater ce rendez-vous, nous devons collectivement prolonger cette dynamique, dans l'intérêt premier des CCAS/CIAS, pour la reconnaissance de leur légitime place et de leur capacité à agir dans l'action sociale de proximité.

Fondant beaucoup d'attentes et d'espoirs pour les mois à venir, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Annie Adancourt, Présidente de l'UDCCAS du Pas-de-Calais

## Actualités de l'UDCCAS

### Retour sur les 20 ans de l'UDCCAS

Temps fort de l'histoire de notre Union départementale, c'est au cœur du site emblématique du 9-9 bis de Oignies, ancien puits de mine transformé en lieu de culture et de mémoire, que s'est tenue la cérémonie célébrant le 20ème anniversaire de notre association.

Un temps festif bien évidemment mais aussi un temps privilégié de rencontre et d'échange, entre adhérents, mais aussi avec nos partenaires et les représentants institutionnels présents.

Un temps chargé d'émotions aussi grâce aux anciens administrateurs de l'UD qui nous ont fait le grand plaisir de nous accompagner et de témoigner de la montée en charge et en compétences de notre UD.

Une reconnaissance partagée par les partenaires principaux de l'UDCCAS que sont l'Etat et le Département, au travers des interventions de Nathalie Chomette, Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité, et de Maryse Cauwet, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de l'Autonomie et de la Santé. Toutes deux ont salué le travail mené par l'UDCCAS, exprimé leur volonté de renforcer l'implication et la place des CCAS/CIAS dans l'action sociale de proximité et comme relais des politiques départementales et étatiques et réaffirmé leur intention de poursuivre une collaboration étroite avec l'UD, notamment via le prolongement du soutien financier que les deux institutions lui ont apporté depuis 2020.

Un discours repris par Patrick Duriez, Directeur des relations institutionnelles de la Carsat, témoignant de l'importance stratégique à ses yeux de collaborer avec les CCAS/CIAS et de consolider le travail quotidien à mener ensemble. Constat partagé par Dominique Thorez, Secrétaire général du Secours Populaire du Pas de Calais, qui a rappelé la nécessité et les vertus d'une coopération et d'une coordination entre les CCAS/CIAS et les acteurs associatifs.

La matinée s'est ouverte, après le traditionnel café d'accueil, par un message de bienvenue d'Edith Bleuzet, Maire et Présidente du CCAS de Courcelles-les-Lens, Présidente du 9-9 bis : au-delà de la fierté de recevoir l'UDCCAS, elle a souligné le lien fort et symbolique entre le travail mené par le service public social de proximité, les valeurs qu'il porte, et ce lieu de labeur, de difficultés sociales mais aussi de force collective, qu'a été le site du 9-9 bis au temps de l'exploitation minière.

Elle a ensuite cédé la place, pour le mot d'accueil, à Christophe Pilch, Maire et Président du CCAS de Courrières, Président de la Communauté d'Agglomération Hénin Carvin, qui a, de son côté, insisté sur l'importance (et la nécessaire consolidation) d'un réseau comme l'UDCCAS en termes de partage, d'échanges, d'observation, de mise en commun des savoirs et des expériences ainsi qu'au regard des richesses de la coopération et du partenariat avec les autres acteurs, associatifs ou institutionnels, tant les problématiques à accompagner sont nombreuses et complexes.

Après ces prises de parole introductives, la Présidente de l'Union départementale a retracé l'histoire de notre association, les grandes étapes de ses évolutions, en rendant hommage à ceux qui ont été aux origines de la création de ce réseau. Elle a salué ensuite le soutien de nos partenaires, dont certains anciens comme Engie, EDF et Parcours Confiance, et d'autres plus récents comme le Département et la Carsat, les premiers à nous apporter un accompagnement financier, ô combien important et nécessaire au renforcement de notre Union, à son développement et à sa professionnalisation, des processus engagés depuis un an mais qui doivent s'intensifier.

Elle a insisté également sur l'importance pour l'UD elle-même de travailler en réseau, en lien avec les autres UDCCAS mais aussi avec l'Union nationale. Une transition naturelle pour interpeller son Président National, Luc Carvounas, sur quelques sujets :

- une communication descendante à instaurer pour relayer auprès des UD les positionnements nationaux et les initiatives de l'UNCCAS, tant pour les relayer que pour alimenter les UD dans le travail conduit et les relations/négociations avec les autres acteurs,
- le renforcement de l'implication de l'Union nationale dans l'animation du réseau des UD et une meilleure coopération dans une logique ascendante, les UD pouvant contribuer à enrichir les réflexions nationales
- et enfin une attention particulière à porter sur l'accompagnement, notamment financier, au développement des UDCCAS, condition sine qua none du renforcement de notre réseau afin de le consolider et de le porter au niveau des grands réseaux associatifs dont la structuration et la solidité leur permettent d'être plus efficaces et d'avantage entendus par les pouvoirs publics.

En réponse, le Président national a réaffirmé son attachement au réseau des UDCCAS et sa conviction de la plus-value et de la pertinence de cette organisation départementale de l'UNCCAS. Il a aussi fait part de son intention de rendre visite à chaque UD afin notamment d'appréhender les différences d'organisation et de fonctionnement.

Il a également présenté les mesures récentes décidées par le Conseil d'administration national pour accompagner leur travail : automaticité du versement des rétrocessions, ouverture d'un appel à projets pour leur apporter un soutien financier, meilleure articulation avec l'Union nationale...

Sur la question des moyens financiers des UD, il s'est déclaré ouvert à la discussion et a indiqué n'écarter aucun sujet, sachant que tout redéploiement de fonds vers les UD aurait un impact sur la Délégation Générale et les missions de l'Union nationale elle-même... Un sujet qui n'est pas nouveau et qui a été abordé une nouvelle fois lors de la rencontre entre le Président national et les Présidents d'UDCCAS organisée le 6 décembre.

En résumé, une matinée dense et riche, qui aura réuni plus d'une centaine d'adhérents et d'une dizaine de partenaires et pour laquelle, la présence des élus du territoire et de deux parlementaires (Cathy Apourceau-Poly, sénatrice, et Jean-Pierre Corbisez, sénateur) a constitué pour nous un signe fort de reconnaissance et une récompense pour le travail accompli.

Après un déjeuner qui a pu faire la place belle aux rencontres et aux échanges, la journée s'est achevée par une visite du site du 9-9 bis, reconverti en espace dédié à la pratique de la musique: construction d'une salle de spectacle, le Métaphone qui est elle-même un instrument de musique, transformation de la salle des douches et des pendus (salle de danse, studios d'enregistrement, auditorium, salles d'atelier pour l'accueil des scolaires...) et réhabilitation du bâtiment des machines, avec en particulier la remise en service de la machine d'extraction.

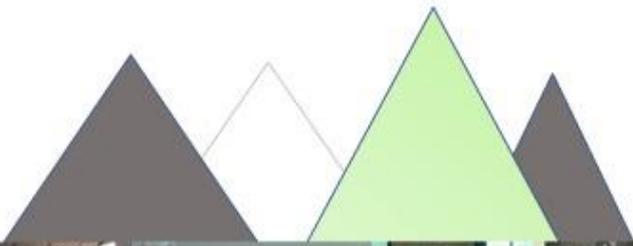
Un grand merci à l'ensemble des participants ainsi qu'aux équipes du 9-9 bis qui ont largement contribué à la réussite de cette journée !

[Téléchargez le discours introductif d'Annie Adancourt, Présidente de l'UDCCAS 62](#)

[Téléchargez l'intervention de Christophe Pilch, Maire de Courrières, Président de la Communauté d'Agglomération Hénin Carvin](#)

[Téléchargez l'intervention d'Edith Bleuzet, Maire de Courcelles les Lens, Présidente du 9-9bis.](#)

[Téléchargez le « retour en image » des 20 ans de l'UDCCAS](#)

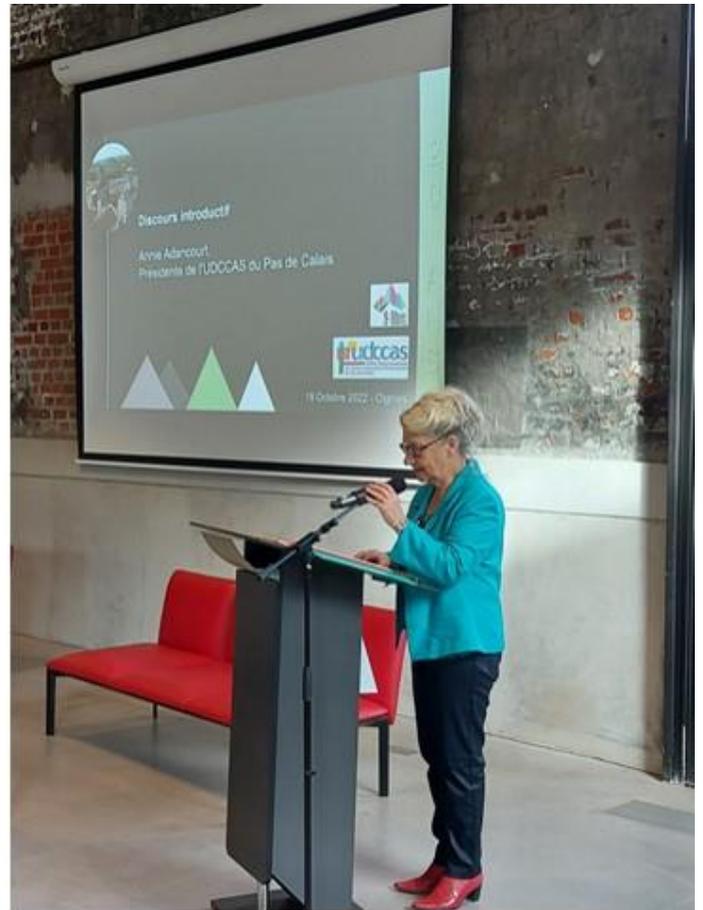
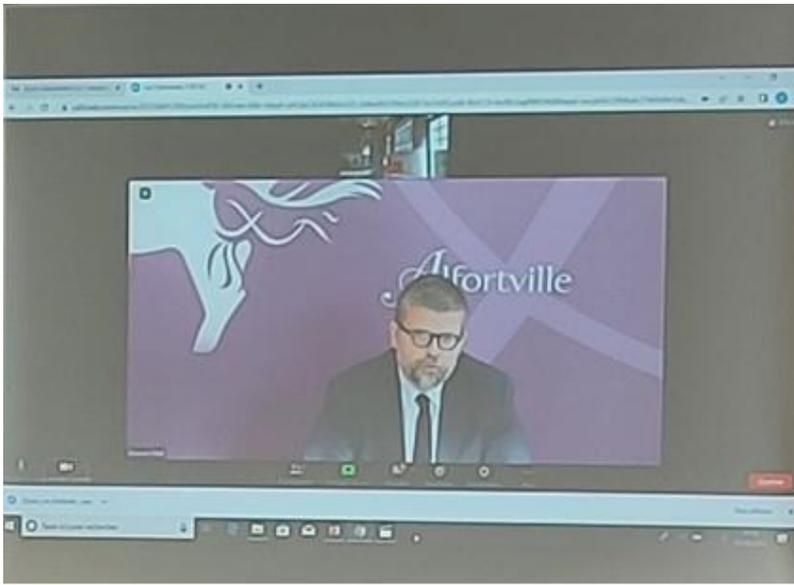


# Interventions



20 ans de l'UDCCAS 62 - 19 octobre 2022





# Interventions





# Moments de convivialité





# Visite guidée



## Retour sur le conseil d'Administration du 5 octobre 2022

Convoqué initialement le 30 août, ce Conseil d'administration a dû être reporté en l'absence de quorum et s'est tenu le 5 octobre. Après la traditionnelle validation du compte-rendu de la précédente réunion, un premier temps a été consacré à la vie statutaire : remplacement au poste de Trésorier de l'UDCCAS, tenue de l'assemblée générale de l'Union nationale des CCAS et organisation de la cérémonie des 20 ans de l'UD. Les débats ont ensuite été ouverts avec la présentation des résultats de l'enquête sur la précarité énergétique, des dernières évolutions dans le champ médico-social (services à domicile, revalorisation salariale, devenir des résidences-autonomie...) et des principales mesures adoptées dans le cadre de la loi sur le pouvoir d'achat. Un point d'actualité a clôturé la séance avec le renouvellement des CPOM pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, les partenariats en cours de réalisation et la perception par les membres du conseil d'administration de la situation des personnes et familles accompagnées et des principales difficultés rencontrées au quotidien par les CCAS/CIAS.

## L'UDCCAS intègre la conférence des financeurs

Après plusieurs demandes d'intégration formulées par notre association et une légitime attente, l'Union départementale est parvenue à obtenir une réponse positive et fait désormais partie de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et de l'habitat inclusif. Cette intégration a été officialisée lors de l'Assemblée plénière du 14 novembre 2022. L'Union y siègera donc désormais aux côtés des représentants des autres acteurs de la prévention que sont le Département (qui en assure la présidence et le pilotage), l'ARS, l'ANAH, les collectivités territoriales, les Caisses de retraite, les mutuelles ou encore les associations d'usagers. La conférence a pour missions principales de suivre l'actualité et les initiatives en matière de prévention de la perte d'autonomie, de définir le cadre de son programme annuel de financement et de statuer sur les dossiers de demandes de financements.

C'est ainsi que l'Assemblée plénière de novembre a vu la présentation du Plan antichute des personnes âgées, du Guide Autonomie Numérique, de l'offre « Vivons Retraite » de la Carsat ou encore des dispositifs de l'habitat inclusif et des équipes spécialisées en prévention inter-EHPAD. Le programme coordonné de financement pour 2023 a été détaillé et soumis aux membres, notamment au regard des projets éligibles aux financements de la conférence, sur ses six axes d'intervention : aides techniques et domotique, forfait autonomie, actions collectives de prévention développées par les SAAD, actions individuelles et collectives de prévention développées par les SPASAD, soutien aux proches aidants et actions collectives de prévention. Ce programme a reçu le 5 décembre dernier l'avis favorable du CDCA où siège l'UDCCAS.

L'Union départementale espère que cette présence permettra de mieux positionner les CCAS/CIAS dans les dossiers instruits en leur donnant la meilleure information possible sur les priorités de la conférence et les critères d'éligibilité des demandes qui lui sont adressées.

## Calendrier

### L'agenda de l'Union départementale

L'UDCCAS est intégrée à de nombreux groupes de travail et instances au sein desquels elle relaye les problématiques de ses adhérents, les représente et défend leurs intérêts ainsi que ceux de leurs usagers. Elle rencontre également fréquemment les partenaires des CCAS/CIAS dont certains ont conventionné avec l'Union départementale.

Cette rubrique vous permet de suivre cette activité importante de notre Union.

**12 juillet**

Visioconférence entre les chargés de missions des UDCCAS de France

**1er septembre**

Présidence du DALO

**7 septembre**

Rencontre Agirc Arrco

**8 septembre**

Webinaire du Conseil départemental sur les Résidences Autonomie

**12 septembre**

Rencontre avec l'association Reconnect

**14 septembre**

Organisation d'une réunion de présentation de l'appel à projets de la Carsat « Vivons retraite » auprès des CIAS

**16 septembre**

Conseil National et Assemblée Générale de l'UNCCAS

**20 septembre**

Rencontre avec Orange

**22 septembre**

Comité technique FSL

**22 septembre**

Réunion du PDLHI à la DDETS

**26 septembre**

Réunion des référents RSA à Desvres

**28 septembre**

Réunion des référents RSA à Ruitz

**5 octobre**

Conseil d'administration de l'UDCCAS

**6 octobre**

Présidence du DALO

**7 octobre**

Assises territoriales du Département à Liévin

**11 octobre**

Comité responsable PDALHPD

**11 octobre**

Comité opérationnel de la convention Carsat

**13 octobre**

Rencontre avec la MSA

**17 octobre**

Atelier organisé par le Département sur les diagnostics territoriaux partagés

**18 octobre**

CDCA

**19 octobre**

Célébration des 20 ans de l'UDCCAS

**20 octobre**

Comité technique FSL

**20 octobre**

Intervention sur le rôle des CCAS dans le cadre du congrès des retraités de la CGT

**26 octobre**

Point d'étape avec les services du conseil départemental sur la convention UDCCAS - Département

**2 novembre**

CDCA – commission PA

**3 novembre**

Présidence DALO

**8 novembre**

Visioconférence entre les chargés de missions des UDCCAS de France

**14 novembre**

Plénière de la Conférence des Financeurs

**15 novembre**

Comité plénier convention Carsat

**17 novembre**

Réunion des têtes de réseaux SAAD

**18 novembre**

Signature convention habitat inclusif – Département/Etat/CNSA

**24 novembre**

Comité départemental de l'économie sociale et solidaire

**28 novembre**

Rencontre avec Action Logement

**29 novembre**

Réunion nationale avec la DIHAL (délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement) sur le « logement d'abord »

**1er décembre**

Présidence DALO

**2 décembre**

Comité départemental de l'inclusion financière et bancaire

**5 décembre**

CDCA

**6 décembre**

Rencontre des présidents d'UDCCAS avec le Président national de l'UNCCAS

**6 décembre**

Comité de pilotage pour l'élaboration du schéma départemental de la domiciliation

**15 décembre**

Rencontre des gestionnaires de Résidences Autonomie

**19 décembre**

Comité opérationnel de la convention Carsat

*Toute l'équipe de l'Union départementale  
vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !*

Copyright © 2021 UDCCAS 62, Tous droits réservés

Vous recevez cette lettre d'information car votre CCAS/CIAS adhère à l'UDCCAS 62 et/ou car vous vous êtes inscrits sur le site ou vous en avez fait la demande par mail.

Vous voulez modifier votre abonnement ?

Merci de nous adresser un mail à : [udccas62@gmail.com](mailto:udccas62@gmail.com)

Responsable de la publication et du traitement des données :

Annie Adancourt, Présidente

RGPD - « Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à l'Union départementale des CCAS du Pas de Calais – UDCCAS 62. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à [udccas62@gmail.com](mailto:udccas62@gmail.com). Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. ».



Vous pouvez également télécharger la lettre, les documents sur  
le site temporaire de l'UDCCAS 62  
<https://udccas62.wixsite.com/website>